

Notice d'emploi



multiMATIC

VRC 700/5

BE (fr), CH (fr), FR

Éditeur/constructeur

Vaillant GmbH

Berghauser Str. 40 ■ D-42859 Remscheid
Tel. +49 21 91 18-0 ■ Fax +49 21 91 18-2810
info@vaillant.de ■ www.vaillant.de

 **Vaillant**

Sommaire

Sommaire

Index 29

1	Sécurité.....	3
1.1	Mises en garde relatives aux opérations	3
1.2	Utilisation conforme	3
1.3	Consignes générales de sécurité	3
1.4	Recyclage et mise au rebut	4
2	Remarques relatives à la documentation.....	5
2.1	Respect des documents complémentaires applicables.....	5
2.2	Conservation des documents	5
2.3	Validité de la notice.....	5
2.4	Nomenclature	5
2.5	Disponibilité des fonctions	5
3	Description du produit	5
3.1	Structure de l'appareil.....	5
3.2	Fonction principale.....	5
3.3	Zones.....	6
3.4	Gestionnaire hybride.....	6
3.5	Fonction de protection contre le gel	6
3.6	Prévention des dysfonctionnements.....	6
3.7	Plaque signalétique	6
3.8	Numéro de série	6
3.9	Marquage CE.....	6
4	Fonctionnement.....	7
4.1	Structure de commande	7
4.2	Affichage de base	7
4.3	Concept de commande	8
5	Fonctions de commande et d'affichage	10
5.1	Informations	10
5.2	Réglages.....	13
5.3	Modes de fonctionnement	17
5.4	Modes de fonctionnement spéciaux	18
5.5	Messages	19
6	Dépannage	20
6.1	Réglage du mode de secours temporaire	20
7	Entretien	20
7.1	Entretien du produit	20
8	Mise hors service.....	20
8.1	Mise hors service de l'appareil	20
8.2	Recyclage et mise au rebut	20
9	Garantie et service après-vente	21
9.1	Garantie.....	21
9.2	Service client	21
10	Caractéristiques techniques	22
10.1	Caractéristiques du produit conformément au règlement UE n° 811/2013, 812/2013	22
Annexe	23
A	Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage.....	23
A.1	Modes de fonctionnement	23
A.2	Niveau de commande utilisateur	23
B	Dépannage	27
C	Messages de maintenance	28



1 Sécurité

1.1 Mises en garde relatives aux opérations

Classification des mises en garde liées aux manipulations

Les mises en garde relatives aux manipulations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru.

Symboles de mise en garde et mots-indicateurs

**Danger !**

Danger de mort immédiat ou risque de blessures graves

**Danger !**

Danger de mort par électrocution

**Avertissement !**

Risque de blessures légères

**Attention !**

Risque de dommages matériels ou de menaces pour l'environnement

1.2 Utilisation conforme

Toute utilisation incorrecte ou non conforme risque d'endommager l'appareil et d'autres biens matériels.

Le produit a été spécialement prévu pour réguler une installation de chauffage avec un générateur de chaleur du même fabricant via une interface eBUS.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation fournies avec le produit ainsi que les autres composants de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans ainsi que des personnes qui ne sont pas en pleine possession de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales, ou encore qui manquent d'expérience ou de connaissances, à condition qu'elles aient été formées pour utiliser l'appareil en toute sécurité, qu'elles comprennent les risques encourus ou qu'elles soient correctement encadrées. Les enfants ne doivent

pas jouer avec cet appareil. Le nettoyage et l'entretien courant de l'appareil ne doivent surtout pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme.

Attention !

Toute utilisation abusive est interdite.

1.3 Consignes générales de sécurité

1.3.1 Danger en cas d'erreur de manipulation

Toute erreur de manipulation présente un danger pour vous-même, pour des tiers et peut aussi provoquer des dommages matériels.

- ▶ Lisez soigneusement la présente notice et l'ensemble des documents complémentaires applicables, et tout particulièrement le chapitre « Sécurité » et les avertissements.
- ▶ N'exécutez que les tâches pour lesquelles la présente notice d'utilisation fournit des instructions.

1.3.2 Risque de dommages sous l'effet de l'humidité et des moisissures en cas de renouvellement de l'air insuffisant

L'humidité ou les moisissures peuvent provoquer des dommages dans les pièces fortement isolées, où l'air n'est pas suffisamment renouvelé.

- ▶ Aérez régulièrement les pièces en ouvrant les fenêtres et activez une fois la fonction **Aération de la pièce** pour faire des économies d'énergie.

Conditions: L'appareil de ventilation est relié

- ▶ Ne coupez pas l'alimentation électrique de la VMC.
- ▶ Procédez au nettoyage et à la maintenance de la VMC conformément aux instructions de la notice correspondante.



1 Sécurité

1.4 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit renferme des piles qui portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.



2 Remarques relatives à la documentation

2.1 Respect des documents complémentaires applicables

- ▶ Conformez-vous impérativement à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

2.2 Conservation des documents

- ▶ Conservez soigneusement cette notice ainsi que tous les autres documents complémentaires applicables pour pouvoir vous y référer ultérieurement.

2.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

VRC 700/5 – référence d'article

Belgique	0020171315
France	0020171315
Suisse	0020171315

2.4 Nomenclature

Dans un souci de simplification, les termes employés sont les suivants :

- Régulateur : renvoie au régulateur Examaster **VRC 700**.
- Télécommande : renvoie à la télécommande **VR 91**.

2.5 Disponibilité des fonctions



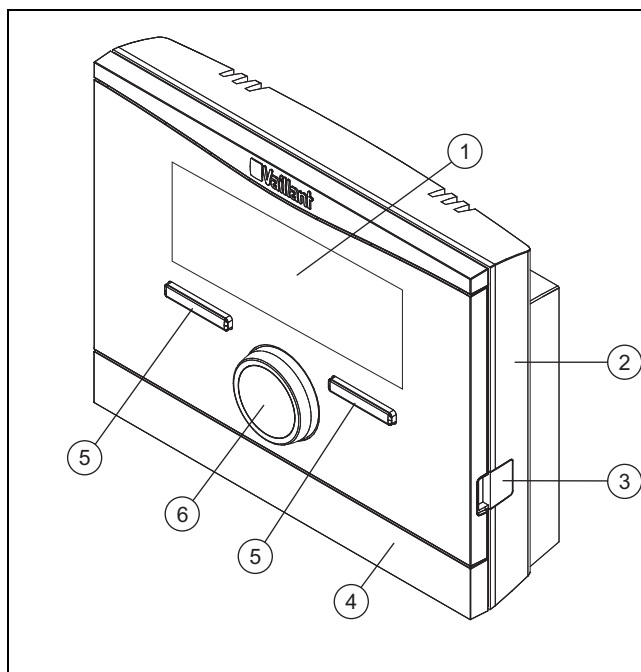
Remarque

Les fonctions décrites dans cette notice d'utilisation ne sont pas toutes compatibles avec toutes les configurations d'installation.

Le régulateur n'affiche que les fonctions qui sont compatibles avec la configuration effective de l'installation.

3 Description du produit

3.1 Structure de l'appareil



- | | | | |
|---|---------------------|---|------------------------|
| 1 | Écran | 4 | Panneau du socle mural |
| 2 | Socle mural | 5 | Touche de sélection |
| 3 | Prise de diagnostic | 6 | Bouton tournant |

3.2 Fonction principale

Ce régulateur souhaité est un régulateur sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température extérieure montée à l'extérieur.

Ce régulateur est un régulateur sonde extérieure, c.-à-d. qu'il est associé à une sonde de température extérieure montée à l'extérieur. Le régulateur pilote l'installation de chauffage et d'autres composants raccordés, p. ex. la production d'eau chaude au niveau du ballon d'eau chaude sanitaire raccordé ou la ventilation d'un appareil de ventilation raccordé.

3.2.1 Chauffage

La sonde de température ambiante mesure la température extérieure et transmet les valeurs au régulateur. Lorsque la température extérieure est basse, le régulateur augmente la température de départ de l'installation de chauffage. Lorsque la température extérieure augmente, le régulateur diminue la température de départ. Le régulateur réagit aux fluctuations de la température extérieure et module la température de départ de façon à maintenir une température ambiante constante, conforme à la valeur souhaitée.

3.2.2 Rafraîchissement

La sonde de température ambiante mesure la température ambiante et transmet les valeurs au régulateur. Si la température ambiante est supérieure à la température souhaitée paramétrée, le régulateur active le rafraîchissement.

3 Description du produit

3.2.3 Ventilation

Un échange d'air contrôlé permet au système de ventilation de gérer la ventilation et l'aération des locaux. Le régulateur pilote le débit d'air via les niveaux de ventilation paramétrée.

3.2.4 Production d'eau chaude

Une sonde de température ambiante mesure la température de l'eau et transmet les valeurs au régulateur. Lorsque la température de l'eau chaude sanitaire est basse, le régulateur augmente la température du circuit d'eau chaude et chauffe ainsi l'eau dans le ballon d'eau chaude sanitaire jusqu'à la température d'eau chaude sanitaire paramétrée.

3.2.5 Circulation

Si l'installation de chauffage comporte une pompe de circulation, l'eau chaude arrive rapidement aux points de puisage. La pompe de circulation fait circuler l'eau chaude dans le circuit des conduites de circulation qui alimentent les points de puisage.

3.3 Zones

Un bâtiment est divisé en plusieurs zones lorsque le besoin de chaleur des parties du bâtiment est différent.

- Lorsqu'il y a dans une maison un chauffage au sol et un chauffage par radiateurs plats.
- Lorsqu'il y a dans une maison plusieurs logements différents.

En présence de plusieurs zones, le régulateur gère ces zones de manière différenciée.

3.4 Gestionnaire hybride

Si une pompe à chaleur est raccordée, le gestionnaire hybride cherche à couvrir les besoins en énergie signalés en optimisant les coûts, en fonction des possibilités techniques.



Remarque

Pour que la pompe à chaleur et la chaudière puissent fonctionner ensemble efficacement, il faut que les tarifs (→ page 16) soient correctement paramétrés. Toute erreur de paramétrage des tarifs risque d'augmenter les coûts.

Le gestionnaire hybride s'allume lorsque le système signale des besoins en énergie et relaie la demande en direction du générateur de chaleur. Le gestionnaire hybride choisit le générateur de chaleur auquel il va s'adresser en fonction des tarifs paramétrés par rapport aux besoins énergétiques.

3.5 Fonction de protection contre le gel

La fonction de protection antigel protège l'installation de chauffage et l'habitation des dommages causés par le gel. La fonction de protection antigel surveille la température extérieure.

Si la température extérieure

- descend en dessous de 4 °C, le régulateur enclenche le générateur de chaleur à l'issue de la temporisation de la protection contre le gel et règle la température ambiante de consigne sur 5 °C au minimum.
- est supérieure à 5 °C, le régulateur n'enclenche pas le générateur de chaleur, mais surveille la température extérieure.



Remarque

L'installateur spécialisé est en mesure de régler le délai de temporisation de la protection contre le gel.

3.6 Prévention des dysfonctionnements

- ▶ Veillez à ce que l'air ambiant puisse circuler librement autour du régulateur et que le régulateur ne soit pas recouvert par des meubles, rideaux ou autres objets.
- ▶ Veillez à ce que toutes les vannes des radiateurs soient complètement ouvertes dans la pièce où est installé le régulateur.

3.7 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve à l'intérieur du produit et n'est pas accessible de l'extérieur.

3.8 Numéro de série

Vous pouvez accéder aux numéros de série sur l'écran sur **Menu** → **Informations** → **Numéro de série**. Le numéro d'article à 10 chiffres se trouve à la seconde ligne.

3.9 Marquage CE



Le marquage CE atteste que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires des directives applicables, conformément à la plaque signalétique.

La déclaration de conformité est disponible chez le fabricant.

4 Fonctionnement

4.1 Structure de commande

4.1.1 Niveaux de commande et d'affichage

Le produit offre deux niveaux de commande et d'affichage.

Le niveau de commande utilisateur rassemble les informations et les possibilités de paramétrage destinées à l'utilisateur.

Le menu réservé à l'installateur est strictement réservé au professionnel qualifié. Il est protégé par un code d'accès. Seuls les professionnels qualifiés sont autorisés à modifier des paramètres dans le menu réservé à l'installateur.

Niveaux de commande (→ page 23)

4.1.2 Structure des menus

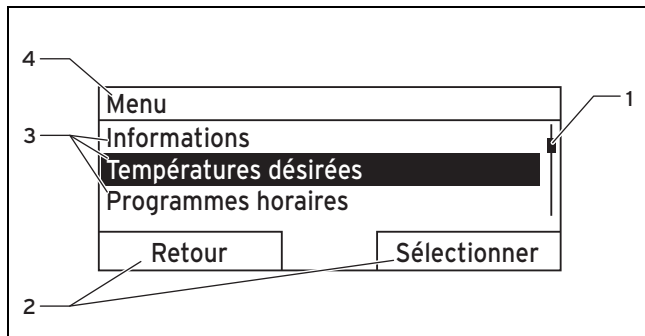
La structure des menus est constituée de plusieurs niveaux de sélection et d'un niveau de réglage.

En partant de l'affichage de base, vous accédez toujours au niveau de sélection 1 via la touche de sélection **Menu**.

La touche de sélection **Modes** vous permet d'accéder directement au niveau de réglage **Modes**.

Le niveau le plus bas est toujours le niveau de réglage.

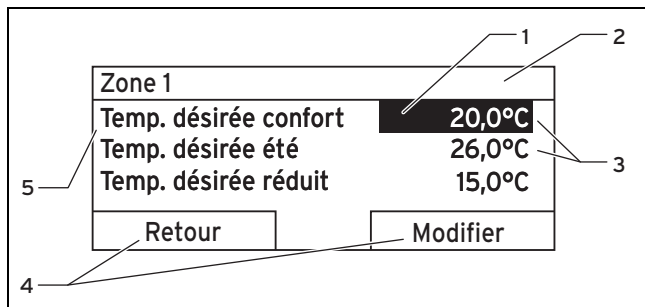
4.1.3 Niveau de sélection



- | | | | |
|---|--|---|--|
| 1 | Barre de défilement | 3 | Éléments de liste du niveau de sélection |
| 2 | Fonctions actuelles des touches de sélection | 4 | Fonction actuelle ou niveau de sélection |

La barre de défilement (1) s'affiche uniquement si tous les éléments de la liste ne peuvent pas figurer simultanément à l'écran.

4.1.4 Niveau de réglage



- | | | | |
|---|--------------------|---|----------------------------|
| 1 | Sélection actuelle | 2 | Niveau de sélection actuel |
|---|--------------------|---|----------------------------|

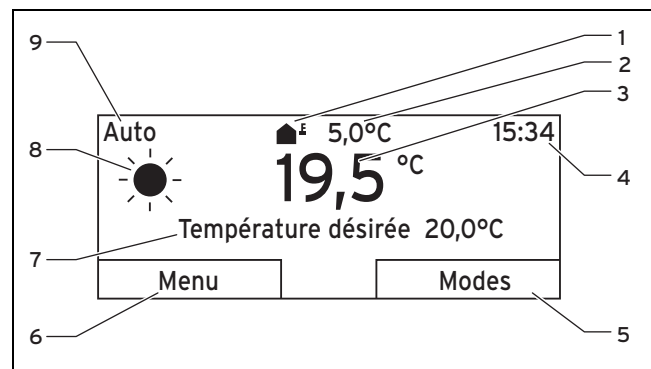
- | | | | |
|---|--|---|-------------------|
| 3 | Valeurs | 5 | Niveau de réglage |
| 4 | Fonctions actuelles des touches de sélection | | |

Dans le niveau de réglage, vous pouvez sélectionner des valeurs que vous souhaitez relever ou modifier.

4.1.5 Fonction softkey des touches de sélection

Les deux touches de sélection possèdent une fonction softkey, c'est à dire qu'il est possible d'affecter diverses fonctions aux touches de sélection. Si vous appuyez par exemple sur la touche de fonction de gauche, la fonction actuelle de la touche de fonction de gauche passe de **Menu** à **Retour**.

4.2 Affichage de base



- | | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Symbole de la température extérieure | 5 | Fonction de la touche de sélection à droite |
| 2 | Température extérieure | 6 | Fonction de la touche de sélection à gauche |
| 3 | Température ambiante (uniquement en cas de montage mural) | 7 | Réglage désiré |
| 4 | Heure | 8 | Symbole du mode de fonctionnement Auto |
| | | 9 | Mode de fonctionnement actuel |

L'affichage de base apparaît :

- En fonction du niveau dans lequel vous vous trouvez, vous devez appuyer plusieurs fois sur la touche de sélection gauche.
- Si le régulateur se trouve sur un niveau de sélection ou de réglage et que vous restez plus de 5 minutes sans l'utiliser.

4.2.1 Zone privilégiée dans l'affichage de base

Si votre installation de chauffage comporte plusieurs zones, c'est l'installateur spécialisé qui spécifie la zone dont les valeurs doivent apparaître dans l'affichage de base.

4.2.2 Mode de fonctionnement privilégié dans l'affichage de base

Si votre installation de chauffage est conçue pour deux des modes de fonctionnement chauffer, rafraîchir ou ventiler, dans ce cas vous avez la possibilité de mettre l'affichage de base dans le mode de fonctionnement souhaité. En fonction du mode de fonctionnement sélectionné et du mode dans lequel le mode de fonctionnement se trouve, différentes informations peuvent apparaître dans l'affichage de base.

4 Fonctionnement

4.2.3 Informations dans l'affichage de base

L'affichage de base indique les principaux réglages et valeurs actuels de l'installation de chauffage.

Différentes informations peuvent apparaître dans l'affichage de base. Cela dépend du mode de fonctionnement que vous sélectionnez et des réglages que vous avez faits pour le mode de fonctionnement sélectionné.

4.2.3.1 Affichage de base du mode de fonctionnement Chauffage

mode	Plages horaires	Symbole	Réglage souhaité
Auto	Marche		Température désirée apparaît : - Le régulateur règle la température souhaitée.
	Arrêt		
Confort			une ligne vide apparaît : - Le régulateur n'exige aucune énergie de chauffage.
Réduit			
arrêt			Ligne vide

4.2.3.2 Affichage de base du mode de fonctionnement Rafraîchissement

mode	Plages horaires	Symbole	Réglage souhaité
Auto	Marche		Température désirée
	Arrêt		Ligne vide
Confort			Température désirée
arrêt			Ligne vide

4.2.3.3 Affichage de base du mode de fonctionnement Ventilation

mode	Plages horaires	Symbole	Réglage souhaité
Auto	Marche		Niveau ventil. maxi
	Arrêt		Niveau ventil. maxi
Confort			Niveau ventilation
Réduit			Niveau ventilation

4.2.3.4 Affichage de base du mode de fonctionnement Rafraîch. manuel

mode	Plages horaires	Réglage souhaité
activé	Marche	Température désirée
	Arrêt	Ligne vide

4.3 Concept de commande

Le régulateur comporte deux touches de sélection et un sélecteur.

Avec les touches de sélection vous pouvez :

- Naviguer dans la structure des menus, à travers les niveaux de sélection et le niveau de réglage.
- Sélectionner une valeur de réglage.
- Valider une valeur de réglage.
- Naviguer parmi les modes de fonctionnement.
- Annuler la modification d'une valeur.

Avec le bouton de réglage vous pouvez :

- Naviguer entre les éléments de la liste d'un niveau de sélection.
- Sélectionner un niveau de sélection ou un niveau de réglage.
- Modifier une valeur de réglage sélectionnée.

Un élément en surbrillance se démarque à l'écran par des caractères blancs sur fond noir. La valeur en surbrillance clignote s'il est possible de la modifier.

Si vous n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 10 secondes, le rétroéclairage s'éteint.

Si vous n'utilisez pas le régulateur pendant plus de 60 secondes, il se met en veille et des tirets (--) apparaissent à la place des valeurs à l'écran.

Si vous n'actionnez aucun élément du régulateur pendant plus de 5 minutes, l'affichage de base revient à l'écran.

4.3.1 Réglage dans l'affichage de base à l'aide du bouton de réglage :

Si vous voyez l'affichage de base à l'écran, vous pouvez alors modifier le réglage souhaité à l'aide du bouton de réglage.

La possibilité de modifier un réglage dépend de l'affichage de base sélectionné, du mode de fonctionnement et du mode sélectionné du mode de fonctionnement.

4.3.1.1 Modifier le réglage souhaité dans le mode de fonctionnement Chauffage

<p>Température confort désirée aujourd'hui : 18°C Pour les autres jours aussi, appuyer sur OK</p>
OK

mode	Plages horaires	Effet
Auto	Marche	Passage à un autre affichage d'écran avec la demande : - modification permanente de Temp. désirée confort - Modification pour une durée de 6 heures de Temp. désirée confort
	Arrêt	modification directe pour une durée de 6 heures de Temp. désirée réduit

mode	Plages horaires	Effet
Confort		Passage à un autre affichage d'écran avec la demande : - modification permanente de Temp. désirée confort - Modification pour une durée de 6 heures de Temp. désirée confort
Réduit		modification directe pour une durée de 6 heures de Temp. désirée réduit
arrêt		Aucun

4.3.1.2 Modifier le réglage souhaité dans le mode de fonctionnement Rafraîchissement

mode	Plages horaires	Effet
Auto	Marche	Modification permanente directe de Temp. désirée été
	Arrêt	Aucun
Confort		Modification permanente directe de Temp. désirée été
arrêt		Aucun

4.3.1.3 Modifier le réglage souhaité dans le mode de fonctionnement Ventilation

mode	Plages horaires	Effet
Auto	Marche	Modification permanente directe de Ventil. maxi de jour
	Arrêt	Modification permanente directe de Ventil. maxi de nuit
Confort		Modification permanente directe de Ventil. maxi de jour
Réduit		Modification permanente directe de Ventil. maxi de nuit

4.3.1.4 Modifier le réglage souhaité dans le mode de fonctionnement particulier Rafraîch. manuel

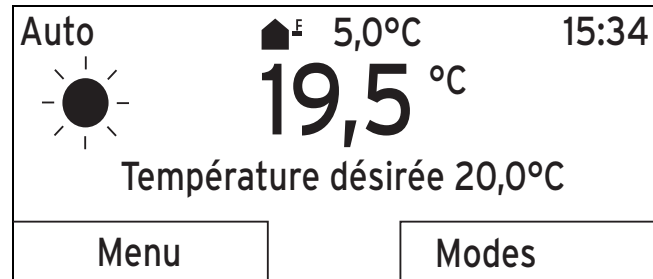
mode	Plages horaires	Effet
activé	Marche	Modification permanente directe de Temp. désirée été
	Arrêt	Aucun

4.3.1.5 Réglage via le bouton de réglage sans effet

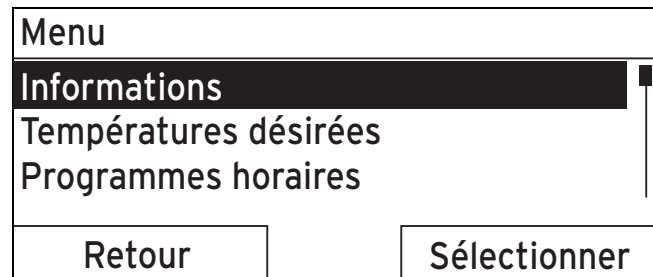
Vous ne pouvez pas impacter les modes de fonctionnement particuliers suivants en tournant le bouton de réglage :

- Arrêt
- Charge forcée du ballon
- Fête
- Présence exceptionnelle
- Présence planifiée
- Absence exceptionnelle
- Vacances
- Aération de la pièce
- Séchage de dalle

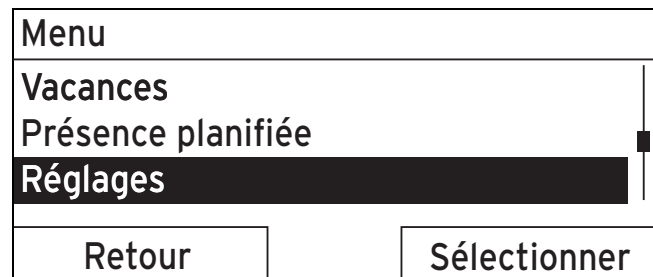
4.3.2 Exemple de modification du contraste



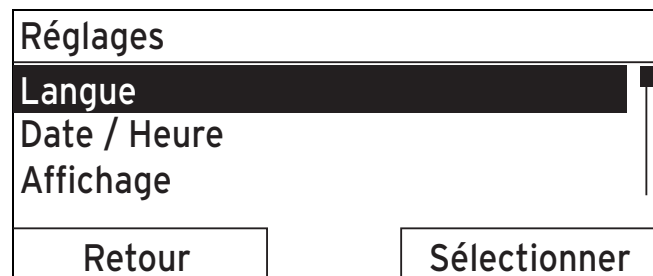
1. Si l'affichage de base ne figure pas à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** jusqu'à ce que l'affichage de base apparaisse.
2. Appuyez sur la touche de sélection gauche **Menu**.
 < Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 1.



3. Tournez le sélecteur de façon à mettre en surbrillance l'entrée **Réglages**.

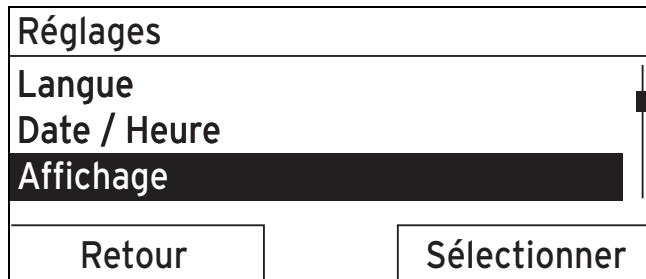


4. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
 < Le régulateur bascule sur le niveau de sélection 2.

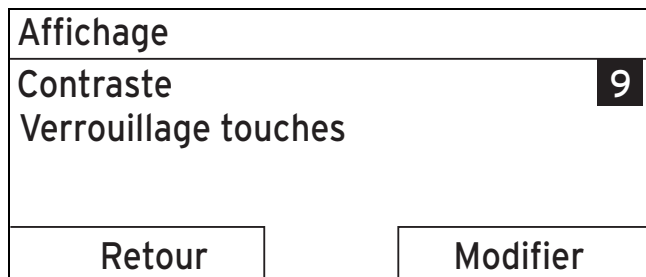


5. Tournez le sélecteur de façon à mettre en surbrillance l'entrée **Affichage**.

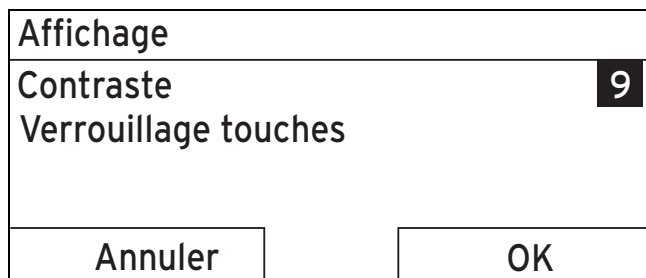
5 Fonctions de commande et d'affichage



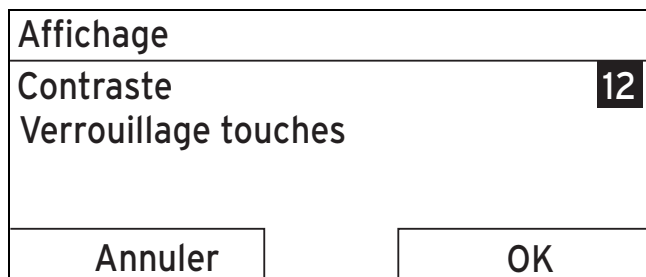
6. Appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**.
 - ◁ Le régulateur passe au niveau de réglage **Affichage**. La valeur réglable pour le **Contraste** est en surbrillance.



7. Appuyez sur la touche de sélection droite **Modifier**.
 - ◁ La valeur en surbrillance se met à clignoter.



8. Agissez sur le bouton tournant pour modifier la valeur.



9. Appuyez sur la touche de sélection droite **OK** pour valider la modification.
 - ◁ Le régulateur a bien enregistré la valeur modifiée.
10. Appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** à plusieurs reprises pour revenir à l'affichage de base.

5 Fonctions de commande et d'affichage



Remarque

Les fonctions décrites dans ce chapitre ne sont pas toutes compatibles avec toutes les configurations d'installation.

Vue d'ensemble des modes de fonctionnement et du niveau de commande utilisateur

Modes de fonctionnement (→ page 23)

Niveaux de commande (→ page 23)

L'indication de chemin d'accès au début de la description d'une fonction signale comment accéder à cette fonction au sein de la structure des menus.

Les fonctions décrites pour **ZONE1** ont valeur d'exemple et sont transposables à toutes les zones existantes.

5.1 Informations

5.1.1 Visualisation de l'état de l'installation

Menu → Informations → État de l'installation

- L'option **État de l'installation** donne accès à toute une liste d'informations qui dressent une vue d'ensemble de l'état actuel de l'installation et des paramètres que vous pouvez modifier.

5.1.1.1 Installation

Menu → Informations → État de l'installation → État de défaut

- En l'absence d'intervention de maintenance requise ou d'erreur, le paramètre **État de défaut** indique la valeur **Pas de déf.**. Si une intervention de maintenance est nécessaire ou qu'une erreur est survenue, le paramètre **État de défaut** indique la valeur **Journ. déf.**. La touche de sélection droite est alors associée à la fonction **Afficher**. Si l'on appuie sur la touche de sélection droite **Afficher**, la liste des messages d'erreur s'affiche à l'écran.

Menu → Informations → État de l'installation → Green IQ

- Vous pouvez utiliser la fonction lorsque le générateur de chaleur raccordé **Green IQ** est apte.

mar.: le mode de fonctionnement régule le générateur de chaleur en mode chauffage et accumulation, ce qui permet d'obtenir un pouvoir calorifique maximal.

arrêt : le mode de fonctionnement est arrêté.

Menu → Informations → État de l'installation → Pression d'eau

- Cette fonction permet de relever la pression d'eau de l'installation de chauffage.

Menu → Informations → État de l'installation → État système

- Cette fonction vous permet de visualiser le mode de fonctionnement actuel de l'installation de chauffage.
- **Veille** : l'installation de chauffage est en veille, car il n'y a pas de besoin d'énergie.
- **Mode ch.** : l'installation de chauffage chauffe l'habitation pour l'amener à **Température désirée Hiver**.

- **Rafrâich.** : l'installation de chauffage refroidit l'habitation pour l'amener à **Température désirée Été**.
- **ECS** : l'installation de chauffage chauffe l'eau du ballon pour l'amener à la température désirée **Eau chaude sanitaire**.

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. de départ

- Cette fonction permet de relever la température actuellement mesurée par la sonde de température du capteur.

Menu → Informations → État de l'installation → Énergie solaire cum.

- Cette fonction vous permet de visualiser l'énergie solaire accumulée.

Veillez tenir compte du contenu du chapitre affichage consommation d'énergie et rendement énergétique (→ page 11).

Menu → Informations → État de l'installation → Reset cumul

- Si vous réglez la fonction **Reset cumul** sur **Oui** et si vous appuyez sur la touche de sélection droite **OK**, l'énergie géothermique cumulée est réinitialisée et ramenée à 0 kWh.

Menu → Informations → État de l'installation → Énergie géoth. cumul.

- Cette fonction vous permet de visualiser l'énergie géothermique accumulée.

Veillez tenir compte du contenu du chapitre affichage consommation d'énergie et rendement énergétique (→ page 11).

Menu → Informations → État de l'installation → Reset énergie géoth.

- Si vous réglez la fonction **Reset énergie géoth.** sur **Oui** et si vous appuyez sur la touche de sélection droite **OK**, l'énergie géothermique cumulée est réinitialisée et ramenée à 0 kWh.

Menu → Informations → État de l'installation → Humidité amb. act.

- Cette fonction permet de connaître l'humidité ambiante actuelle. Le régulateur comporte une sonde de mesure de l'humidité de l'air ambiant.

Menu → Informations → État de l'installation → Point de rosée actuel

- Cette fonction vous permet de visualiser le point de rosée actuel. Le point de rosée correspond à la température à laquelle la vapeur d'eau de l'air se condense et se dépose sur les objets.

Menu → Informations → État de l'installation → triVAI

- Cette fonction permet de savoir si c'est la pompe à chaleur ou l'appareil de chauffage auxiliaire (gaz, fioul ou électricité) qui couvre les besoins en énergie. Le gestionnaire d'énergie sélectionne le générateur de chaleur à solliciter en fonction **triVAI** et des critères de confort.

Si la valeur relevée est supérieure à 1, cela signifie que la pompe à chaleur est plus indiquée pour couvrir les besoins en énergie que l'appareil de chauffage auxiliaire.

5.1.1.2 ZONE1

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. désirée confort

- Cette fonction permet de régler la température de confort désirée pour la zone.

Temp. désirée confort correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous.

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. désirée été

- Cette fonction permet de régler la température de confort désirée pour la zone.

Temp. désirée été correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous.

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. désirée réduit

- Cette fonction permet de régler la température réduite désirée pour la zone.

Temp. désirée réduit correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces pendant la nuit ou lorsque vous êtes absent (fonctionnement de nuit).

Menu → Informations → État de l'installation → Temp. ambiante

- Si le régulateur est monté en dehors du générateur de chaleur, vous avez la possibilité de consulter la température ambiante actuelle.

Le régulateur comporte un capteur de température intégré pour mesurer la température ambiante.

5.1.1.3 Aération

Menu → Informations → État de l'installation → Sonde qualité air 1/2

- Cette fonction permet de connaître les valeurs mesurées par les sondes de qualité d'air.

Menu → Informations → État de l'installation → Humidité relative

- Cette fonction vous permet de relever l'humidité relative dans le conduit de ventilation de la VMC.

5.1.2 Affichage de la consommation et du rendement énergétiques

Le régulateur indique les valeurs de consommation et de rendement énergétiques à l'écran, mais aussi sur l'application complémentaire.

Les valeurs de l'installation affichées par le régulateur sont des valeurs estimatives. Ces valeurs sont notamment fonction des critères suivants :

- Installation/configuration de l'installation de chauffage
- Comportement de l'utilisateur
- Conditions saisonnières
- Tolérances et composants

Le système ne tient pas compte des composants externes, comme les pompes de chauffage, les soupapes, les autres consommateurs et générateurs du foyer.

Les écarts entre la consommation/le rendement énergétiques affichés et la consommation/le rendement énergétiques effectifs peuvent être non négligeables.

5 Fonctions de commande et d'affichage

Les informations relatives à la consommation ou au rendement énergétique ne sont pas prévues pour créer ou comparer des factures de consommation.

5.1.2.1 Consommation

Certains composants sont incompatibles avec la consommation cumulée qui apparaît à l'écran. Les notices des divers composants indiquent s'ils détectent la consommation et de quelle manière.

Menu → Informations → Consommation → mois en cours → chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → mois en cours → chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → mois en cours → eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → mois en cours → eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois en cours.

Menu → Informations → Consommation → mois précédent → chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → mois précédent → chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → mois précédent → eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → mois précédent → eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) pour le mois précédent.

Menu → Informations → Consommation → historique → chauffage → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée du chauffage depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → historique → chauffage → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée du chauffage (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → historique → eau chaude sanitaire → Électricité

- Cette fonction permet de visualiser la consommation électrique cumulée de l'eau chaude sanitaire depuis la mise en fonctionnement.

Menu → Informations → Consommation → historique → eau chaude sanitaire → Combustible

- Cette fonction permet de visualiser la consommation de combustible cumulée de l'eau chaude sanitaire (en kWh) depuis la mise en fonctionnement.

5.1.2.2 Visualisation du graphique de rendement solaire

Menu → Informations → Énergie solaire cumulée

- Le graphique associé au paramètre **Énergie solaire cumulée** indique l'énergie géothermique mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.2.3 Visualisation du graphique de l'énergie géothermique cumulée

Menu → Informations → Énergie géothermique cumulée

- Le graphique associé au paramètre **Énergie géothermique cumulée** indique l'énergie géothermique mensuelle cumulée lors de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.2.4 Visualisation du graphique de consommation électrique

Menu → Informations → Consommation électrique

- Le graphique associé au paramètre **Consommation électrique** indique la consommation électrique mensuelle de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.2.5 Visualisation du graphique de consommation de combustible

Menu → Informations → Consomm. combustible

- Le graphique associé au paramètre **Consomm. combustible** indique la consommation mensuelle de combustible de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.2.6 Visualisation du graphique de rendement de la récupération de chaleur

Menu → Informations → Récupération chaleur

- Le graphique associé au paramètre **Récupération chaleur** indique le rendement mensuel de la récupération de chaleur de l'année précédente et de l'année en cours, à titre de comparaison.

Le total figure en bas, à droite. Le pic mensuel sur les deux dernières années figure en haut à droite.

5.1.3 Consulter les coordonnées de l'installateur agréé

Menu → Informations → Contact

- Si l'installateur agréé a enregistré son nom de société et son numéro de téléphone lors de l'installation, vous pouvez alors consulter ces données sous **Contact**.

5.1.4 Visualisation du numéro de série et de la référence d'article

Menu → Informations → Numéro de série

- Le numéro de série du régulateur que vous devrez le cas échéant indiquer à l'installateur agréé est indiqué sous **Numéro de série**. La référence se trouve dans la deuxième ligne du numéro de série.

5.2 Réglages

5.2.1 Réglage des températures désirées

Cette fonction vous permet de régler les températures souhaitées pour la zone et la production d'eau chaude sanitaire.

5.2.1.1 Zone

Menu → Températures désirées → ZONE1

- Vous avez la possibilité de paramétrer différentes températures désirées pour une zone donnée :

Chauffage

- La température désirée **Temp. désirée confort** correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous.
- La température désirée **Temp. désirée réduit** correspond à la température que vous souhaitez dans les pièces pendant la nuit ou lorsque vous êtes absent.

Rafraîchissement

- La température désirée **Temp. désirée été** correspond à la température souhaitée dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous.

5.2.1.2 Production d'eau chaude



Danger !

Danger de mort en présence de légionelles !

Les légionelles se développent à des températures inférieures à 60 °C.

- ▶ Renseignez-vous auprès de votre professionnel qualifié concernant les mesures qui ont été prises dans votre installation dans le cadre de la fonction antilégionelles.
- ▶ Ne réglez pas la température de l'eau en dessous de 60 °C sans avoir consulté le professionnel qualifié au préalable.

Menu → Températures désirées → Eau chaude sanitaire

- Pour régler la température souhaitée pour le circuit d'eau chaude, utilisez le paramètre **Eau chaude sanitaire**.

Si une pompe à chaleur est raccordée et si la température réglée dépasse les 55 °C, il est possible que la plupart du temps le chauffage auxiliaire prenne en charge l'alimentation en eau chaude sanitaire.

5.2.2 Réglage du niveau de ventilation

Menu → Niveau de ventilation

- Cette fonction permet de définir le niveau de renouvellement de l'air (remplacement de l'air vicié de la pièce par de l'air frais en provenance de l'extérieur).

Le niveau de ventilation **Ventil. maxi de jour** assure le renouvellement d'air souhaité dans la journée ou lorsque vous êtes chez vous. Le niveau de ventilation **Ventil. maxi de nuit** assure le renouvellement d'air souhaité la nuit ou lorsque vous êtes hors de chez vous. Si la VMC offre plusieurs niveaux de ventilation, consultez la notice d'utilisation correspondante.

5.2.3 Réglage des programmes horaires

5.2.3.1 Réglages des programmes horaires après une perte de tension

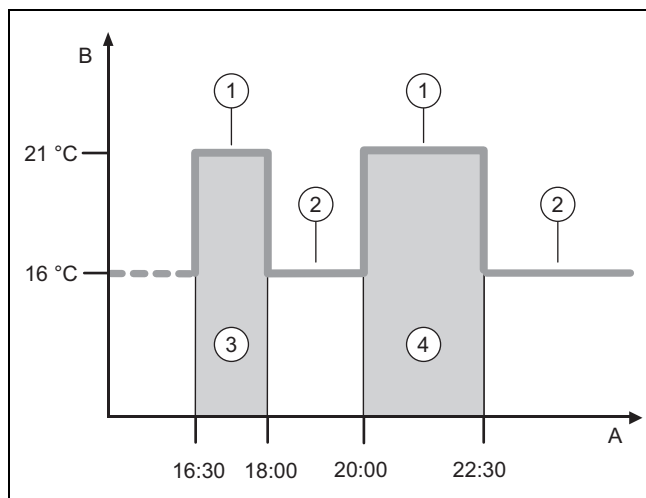


Remarque

Si vous laissez toute l'installation de chauffage hors tension, dans ce cas toutes les valeurs paramétrées des programmes horaires sont conservées.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.3.2 Représentation des plages horaires sur une journée



A	Heure	2	Temp. désirée réduit
B	Température	3	Période 1
1	Temp. désirée confort	4	Période 2

La fonction **Programmes horaires** sert à régler la plage horaire.

Si vous n'avez pas réglé de plage horaire, le régulateur utilise les plages horaires définies au niveau du réglage d'usine.

5.2.3.3 Réglage des plages horaires pour les jours et les blocs

Vous pouvez paramétrer jusqu'à trois plages horaires pour un jour ou un bloc donné.

Les plages horaires programmées pour un jour donné sont prioritaires sur les plages horaires programmées pour un bloc de jours.

Temp. désirée confort : 21 °C

Temp. désirée réduit : 16 °C

Période 1 : 06.00 - 08.00 heures

Période 1 : 16.30 - 18.00 heures

Période 1 : 20.00 - 22.30 heures

Au cours des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la valeur définie pour le paramètre **Temp. désirée confort**.

En dehors plages horaires, le régulateur régule la température ambiante en fonction de la valeur définie pour le paramètre **Temp. désirée réduit**.

5.2.3.4 Réglage rapide des programmes horaires

Si vous avez par ex. besoin de plages horaires divergentes pour un seul jour de la semaine, réglez tout d'abord les plages horaires pour l'ensemble du bloc **Lundi - Vendredi**. Réglez ensuite les plages horaires divergentes pour le jour de la semaine concerné.

5.2.3.5 Affichage et modification des plages horaires divergentes dans un bloc

Lundi - Dimanche	
Période 1 :	!! : !! - !! : !!
Période 2 :	!! : !! - !! : !!
Période 3 :	!! : !! - !! : !!
<input type="button" value="Retour"/> <input type="button" value="Sélection"/>	

Si vous affichez un bloc à l'écran et que vous avez défini une plage horaire divergente pour un jour de ce bloc, les horaires divergents sont signalés par !!.

Certains jours ne concordent pas avec le programme horaire Lu-Dim sélectionné.	
<input type="button" value="Retour"/> <input type="button" value="OK"/>	

Si vous appuyez sur la touche de sélection droite **Sélectionner**, un message indiquant la plage horaire divergente s'affiche à l'écran. Vous n'avez pas besoin d'adapter les plages horaires.

Pour afficher et modifier les horaires signalés par !! dans le bloc concerné, appuyez sur la touche de sélection droite **OK**.

5.2.3.6 Réglage du programme horaire Chauffage

Menu → Programmes horaires → ZONE1

- Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en mode automatique (→ page 17). Au cours des plages horaires, le régulateur régule la température ambiante dans les pièces raccordées en fonction de la température désirée pour le paramètre **Temp. désirée confort**. En dehors des plages horaires, le régulateur bascule sur le mode de fonctionnement paramétré par le professionnel qualifié : **Éco** ou **Temp. désirée réduit**. Si le professionnel qualifié a laissé le réglage par défaut **Éco**, le régulateur arrête la fonction de chauffage.

Réglage du mode de fonctionnement **Chauffage** (→ page 17)

5.2.3.7 Réglage du programme horaire Rafraîchissement

Menu → Programmes horaires → ZONE1 : Rafraîchissement

- Les programmes horaires sont effectifs en mode **Rafraîchissement** et pour le mode spécial **Rafraîch. manuel**. Pour chaque plage horaire réglée, la température souhaitée qui s'applique est celle qui a été paramétrée à l'aide de la fonction **Températures désirées**. Au cours des plages horaires, la zone refroidit l'habitation à la température souhaitée définie **Temp. désirée été**. En dehors de cette plage horaire, le refroidissement n'a pas lieu.

5.2.3.8 Réglage du programme horaire de production d'eau chaude sanitaire

Menu → Programmes horaires → Eau chaude sanitaire

- Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en mode automatique pour la production d'eau chaude. La température souhaitée **Eau chaude sanitaire** est effective dans chaque plage horaire définie. Lorsqu'une plage horaire touche à sa fin, le régulateur coupe la production d'eau chaude sanitaire jusqu'au début de la plage suivante.

5.2.3.9 Programme horaire de circulation

Menu → Programmes horaires → Circulation

- Les programmes horaires ne sont effectifs que pour la circulation en mode automatique. Les plages horaires définies déterminent les plages de fonctionnement de la circulation. Au cours des plages horaires, la circulation est activée. En dehors des plages horaires, la circulation est désactivée.

5.2.3.10 Réglage du programme horaire Ventilation

Menu → Programmes horaires → Ventilation

- Les programmes horaires ne sont effectifs qu'en mode automatique. Pour chaque plage horaire réglée, le niveau de ventilation qui s'applique est celui qui a été paramétré à l'aide de la fonction **Ventilation**. Au cours des plages horaires, le régulateur régule l'appareil de ventilation au maximum sur **Ventil. maxi de jour**. En dehors des plages horaires, le régulateur régule l'appareil de ventilation au maximum sur **Ventil. maxi de nuit**.

5.2.3.11 Réglage du programme horaire Heures pleines

Menu → Programmes horaires → Heures pleines

- Cette fonction permet de paramétrer les périodes pendant lesquelles le calcul des coûts doit être basé respectivement sur le tarif heures pleines ou le tarif heures creuses.

Pendant les plages horaires : pour le tarif heures pleines

En dehors des plages horaires : pour le tarif heures creuses

Les horaires qui correspondent aux tarifs heures creuses/heures pleines sont fonction du fournisseur d'énergie.

Si le fournisseur d'énergie ne vous a fixé qu'un tarif, dans ce cas vous n'avez pas besoin de paramétrer les plages horaires. Le calcul des coûts du courant se base sur un tarif.

Réglage des tarifs de l'énergie (→ page 16)

5.2.4 Planification des jours d'absence

Menu → Vacances

- Grâce à cette fonction, vous pouvez définir une période correspondant aux jours d'absence de votre domicile ainsi qu'une température propre à cette période.

Comportement du système au cours de la période paramétrée

- Il n'y a pas de production d'eau chaude sanitaire.
- La température réglée au préalable s'applique à toutes les zones.
- La ventilation fonctionne au niveau minimum.
- Le rafraîchissement est désactivé.

Tant que la fonction **Vacances** est activée, elle est prioritaire sur le mode de fonctionnement réglé. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.



Remarque

La fonction **Rafraîchissement** reste activée si les spécifications du pays d'installation l'exigent. Dans ce cas, l'installateur agréé règle l'installation de chauffage de telle sorte que la fonction **Rafraîchissement** reste activée et maintienne la température désirée en votre absence.

5.2.5 Présence planifiée

Menu → Présence planifiée

- Pendant la période spécifiée, l'installation de chauffage fonctionne en mode **Mode Automatique** avec les réglages pour la journée de **Dimanche** qui ont été spécifiés à l'aide de la fonction **Programmes horaires**. Une fois la période définie écoulée ou si vous annulez la fonction, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau selon le mode réglé.

5.2.6 Sélection de la langue

Menu → Réglages → Langue

- Si p. ex. la langue d'un technicien de maintenance est différente de la langue réglée, vous pouvez changer la langue à l'aide de cette fonction.

5.2.6.1 Réglage de la langue adéquate

1. Appuyez sur la touche de sélection gauche autant de fois que nécessaire, jusqu'à l'apparition de l'affichage de base.
2. Appuyez une nouvelle fois sur la touche de sélection gauche.
3. Tournez le sélecteur vers la droite jusqu'à ce que la ligne en pointillés apparaisse.
4. Tournez le sélecteur vers la gauche de façon à mettre en surbrillance la deuxième entrée de liste au-dessus de la ligne en pointillés.
5. Appuyez deux fois sur la touche de sélection droite.
6. Tournez le sélecteur jusqu'à ce qu'une langue que vous comprenez s'affiche.
7. Appuyez sur la touche de sélection droite.

5 Fonctions de commande et d'affichage

5.2.7 Réglage de la date et de l'heure



Remarque

Lorsque vous mettez toute l'installation de chauffage hors tension, l'horloge fonctionne correctement pendant 30 minutes. Ensuite vous devez à nouveau régler la date et l'heure.

5.2.7.1 Réglage de la date

Menu → Réglages → Date / Heure → Date

- Cette fonction vous permet de régler la date actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de la date se réfèrent à la date réglée.

5.2.7.2 Réglage de l'heure

Menu → Réglages → Date / Heure → Heure

- Cette fonction vous permet de régler l'heure actuelle. Toutes les fonctions du régulateur dépendantes de l'heure se réfèrent à l'heure réglée.

5.2.8 Activation du changement d'heure automatique ou manuel

Menu → Réglages → Date / Heure → Heure d'été

- Cette fonction permet de spécifier si le régulateur doit passer automatiquement à l'heure d'été ou si le passage à l'heure d'été doit être effectué manuellement.
- **Auto** : le régulateur passe automatiquement à l'heure d'été.
- **Manuelle** : vous devez passer manuellement à l'heure d'été.



Remarque

L'heure d'été renvoie à l'heure d'été en Europe Centrale : début = dernier dimanche de mars, fin = dernier dimanche d'octobre.

Si la sonde extérieure est équipée d'un récepteur DCF77, le réglage de l'heure d'été n'a pas d'incidence.

5.2.9 Réglage du contraste de l'écran

Menu → Réglages → Affichage → Contraste

- Vous pouvez régler le contraste de l'écran en fonction de la luminosité de l'environnement, de façon à ce que le texte soit bien lisible.

5.2.10 Verrouillage touches Activation

Menu → Réglages → Affichage → Verrouillage touches

- Cette fonction sert à activer le verrouillage des touches. Au bout d'une minute sans actionner une touche ou le sélecteur, le verrouillage des touches s'active et vous ne risquez plus de modifier une fonction par mégarde.

À chaque actionnement du régulateur, le message **Verrouillage des touches activé Appuyer sur OK 3 secondes pour déverrouiller** s'affiche. Si vous appuyez sur la touche OK pendant 3 secondes, l'affichage de base apparaît, ce qui vous permet de modifier des fonctions. Le verrouillage des touches se réactive si vous n'actionnez ni les touches, ni le sélecteur pendant 1 minute.

Pour désactiver durablement le verrouillage des touches, vous devez d'abord le déverrouiller, puis régler la fonction **Verrouillage touches** sur la valeur **arrêt**.

5.2.11 Réglage de l'affichage préféré

Menu → Réglages → Affichage → Affichage préféré

- Cette fonction permet de spécifier les données qui apparaissent dans l'affichage de base, à savoir informations de chauffage, de rafraîchissement ou de ventilation.

5.2.12 Réglage des tarifs de l'énergie

Pour que le calcul s'effectue correctement, il faut que tous les tarifs soient indiqués en unité monétaire par kWh.

Si les tarifs de gaz et d'électricité de votre fournisseur d'énergie sont indiqués en unité monétaire par m³, demandez quel est exactement le tarif de gaz et d'électricité en unité monétaire par kWh.

Si votre fournisseur d'énergie ne vous donne qu'un tarif pour l'électricité, dans ce cas enregistrez la même valeur pour les fonctions **Heures pleines élec.** (→ page 17) et **Heures creuses élec.** (→ page 16).

Arrondissez au premier chiffre après la virgule, dans un sens ou dans l'autre.

Exemple :

	Tarifs de l'énergie	Réglage/coefficient
Tarif app. chauff. aux. (gaz, fioul, électricité)	11,3 unités monétaires/kWh	113
Heures creuses élec. (pompe à chaleur)	14,5 unités monétaires/kWh	145
Heures pleines élec. (pompe à chaleur)	18,7 unités monétaires/kWh	187

5.2.12.1 Réglage du tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire

Menu → Réglages → Tarifs de l'énergie → Tarif app. chauff. aux.

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour régler la valeur/le coefficient qui convient, vous devez vous procurer les tarifs du gaz et de l'électricité auprès de votre fournisseur d'énergie.

5.2.12.2 Réglage du tarif électricité heures creuses

Menu → Réglages → Tarifs de l'énergie → Heures creuses élec.

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour régler **Heures creuses élec.** comme il se doit, vous devez vous renseigner sur les tarifs de l'électricité auprès de votre fournisseur d'énergie.

5.2.12.3 Réglage du tarif électricité heures pleines

Menu → **Réglages** → **Tarifs de l'énergie** → **Heures pleines élec.**

- La valeur/le coefficient paramétré permet au gestionnaire hybride de calculer correctement les coûts.

Pour régler **Heures pleines élec.** comme il se doit, vous devez vous renseigner sur les tarifs de l'électricité auprès de votre fournisseur d'énergie.

5.2.13 Réglage de la correction de sondes de température ambiante

Menu → **Réglages** → **Correction de sondes** → **Temp. ambiante**

- Le régulateur peut afficher la température ambiante actuelle dès lors qu'il est installé dans une pièce d'habitation.

Le régulateur comporte un thermomètre intégré pour mesurer la température ambiante. La correction de sonde sert à rectifier la température mesurée.

5.2.14 Réglage de la correction de sondes de température extérieure

Menu → **Réglages** → **Correction de sondes** → **Temp. extérieure**

- Le thermomètre intégré dans la sonde extérieure du régulateur sert à mesurer la température extérieure. La correction de sonde sert à rectifier la température mesurée.

5.2.15 Modification de nom de zone

Menu → **Réglages** → **Saisir nom de zone**

- Vous avez la possibilité de modifier les noms de zones d'usine. La désignation de nom est limitée à 10 caractères.

5.2.16 Récupération chaleur Activation

Menu → **Réglages** → **Ventilation** → **Récupération chaleur**

- **Récupération chaleur** réglé sur **Auto**. Une régulation interne vérifie alors s'il serait judicieux de récupérer la chaleur ou s'il vaut mieux faire rentrer directement l'air extérieur dans l'habitation. Pour en savoir plus, reportez-vous à la notice d'utilisation du système **recoVAIR.../4** et suivants.

Si vous optez pour **Activer**, la récupération de chaleur fonctionne en continu.

5.2.17 Réglage de l'humidité ambiante actuelle

Menu → **Réglages** → **Humidité ambiante maxi**

- Si l'humidité ambiante est supérieure à la valeur paramétrée, le déshumidificateur raccordé s'enclenche. Dès que la valeur redescend sous le seuil paramétré, le déshumidificateur s'arrête.

5.2.18 Retour aux réglages d'usine

Vous avez la possibilité de restaurer les réglages d'usine pour les **Programmes horaires** ou encore pour les **Tous les réglages**.

Menu → **Réglages** → **Réglages d'usine** → **Programmes horaires**

- Le point **Programmes horaires** vous permet de rétablir les réglages d'usine pour l'ensemble des paramètres que vous avez définis par le biais de la fonction **Programmes horaires**. Les autres réglages portant sur des temps, comme par exemple **Date / Heure**, restent inchangés.

Pendant que le régulateur réinitialise les programmes horaires pour rétablir les réglages d'usine, le message **en cours ...** s'affiche à l'écran. Puis l'écran revient à l'affichage de base.



Attention !

Risque de dysfonctionnement !

La fonction **Réglages d'usine** → **Tous les réglages** réinitialise tous les réglages aux réglages d'usine, y compris les réglages qui ont été effectués par l'installateur agréé. Après l'exécution de cette fonction, l'installation de chauffage est ensuite susceptible de ne plus être en état de fonctionner.

- ▶ Réservez à l'installateur agréé la réinitialisation de tous les réglages aux réglages d'usine.

Menu → **Réglages** → **Réglages d'usine** → **Tous les réglages**

- Pendant que le régulateur réinitialise les réglages pour restaurer les réglages d'usine, **Retour aux réglages d'usine en cours ...** s'affiche à l'écran. Ensuite, l'assistant d'installation apparaît, mais il ne peut être utilisé que par un professionnel qualifié.

5.2.19 Accès technicien

L'Accès technicien est réservé à l'installateur agréé et est par conséquent protégé par un code d'accès. Ce niveau permet à l'installateur spécialisé d'effectuer les réglages nécessaires.

5.3 Modes de fonctionnement

Les modes de fonctionnement sont directement accessibles depuis n'importe quel mode de fonctionnement, en appuyant sur la touche de sélection droite **Modes**. Si l'installation de chauffage comporte plusieurs zones, le mode de fonctionnement ainsi activé ne s'applique qu'à la zone préréglée par l'installateur spécialisé.

En présence de plusieurs zones activées, utilisez la touche de sélection gauche **Menu** → **Réglages** pour spécifier un mode distinct pour chacune des zones.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.3.1 Réglage du mode de fonctionnement Chauffage

Modes → **Chauffage**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Chauffage**

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode chauffage.

arrêt : dans ce mode de fonctionnement, la zone est désactivée et la fonction de protection contre le gel est activée.

5 Fonctions de commande et d'affichage

Auto : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température souhaitée qui a été définie au paramètre **Temp. désirée confort** pendant les plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

En dehors des plages horaires, le régulateur se conforme au comportement de régulation défini par le professionnel qualifié.

- **Éco** : la fonction de chauffage est désactivée et le régulateur surveille la température extérieure. Si la température extérieure descend en dessous de 3 °C, le régulateur enclenche la fonction de chauffage une fois la temporisation de la protection contre le gel écoulée et régule la température ambiante en fonction de la température souhaitée définie au paramètre **Temp. désirée réduit**. Même si la fonction de chauffage est activée, le brûleur n'est actif qu'en cas de besoin. Si la température extérieure dépasse 4 °C, le régulateur désactive la fonction de chauffage, mais la surveillance de la température extérieure reste active.
- **Réduit** : la fonction de chauffage est activée et le régulateur régule la température ambiante en fonction de la température souhaitée définie au paramètre **Temp. désirée réduit**.

Confort : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température souhaitée qui a été définie au paramètre **Temp. désirée confort**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

Réduit : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température souhaitée qui a été définie au paramètre **Temp. désirée réduit**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.3.2 Réglage du mode de fonctionnement Rafraîchissement

Modes → **Rafrâichissement**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Rafrâich.**

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode de rafraîchissement.

arrêt : la zone est désactivée dans ce mode de fonctionnement.

Auto : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température souhaitée qui a été définie au paramètre **Temp. désirée été** pendant les plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire. En dehors des plages horaires, la fonction **Rafrâichissement** est désactivée.

Confort : le mode de fonctionnement régule la zone suivant la température souhaitée qui a été définie au paramètre **Temp. désirée été**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.3.3 Réglage du mode de fonctionnement Ventilation

Si la VMC offre plusieurs niveaux de ventilation, consultez la notice d'utilisation correspondante.

Modes → **Ventilation**

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement de l'appareil de ventilation.

Auto : le mode de fonctionnement régule le renouvellement de l'air suivant le niveau de ventilation défini au paramètre **Ventil. maxi de jour** pendant les plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire. Le niveau de ventilation défini au paramètre **Ventil. maxi de nuit** est actif en dehors des plages horaires.

Lorsque des capteurs de qualité de l'air sont raccordés à l'appareil de ventilation, dans ce cas l'appareil de ventilation varie les niveaux de ventilation :

- Lorsque la qualité de l'air est bonne, l'appareil de ventilation fonctionne à un niveau de ventilation inférieur au niveau de ventilation paramétré.
- Lorsque la qualité de l'air est mauvaise, l'appareil de ventilation fonctionne à un niveau de ventilation supérieur. Le système de ventilation ne peut toutefois pas dépasser le niveau de ventilation réglé aux paramètres **Ventil. maxi de jour** et **Ventil. maxi de nuit**.

Confort : le mode de fonctionnement régule l'échange d'air constant à la valeur que vous avez réglée dans le niveau de ventilation **Ventil. maxi de jour**.

Réduit : le mode de fonctionnement régule l'échange d'air constant à la valeur que vous avez réglée dans le niveau de ventilation **Ventil. maxi de nuit**.

5.3.4 Réglage du mode de fonctionnement de production d'eau chaude sanitaire

Modes → **Eau chaude sanitaire**

- Cette fonction vous permet de déterminer le comportement du système en mode de production d'eau chaude sanitaire.

arrêt : la production d'eau chaude sanitaire est désactivée et la fonction de protection contre le gel est activée.

Auto : le mode de fonctionnement régule la production d'eau chaude sanitaire suivant la température souhaitée qui a été définie au paramètre **Eau chaude sanitaire** pendant les plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

Confort : le mode de fonctionnement régule la production d'eau chaude sanitaire suivant la température souhaitée qui a été définie au paramètre **Eau chaude sanitaire**, indépendamment des plages horaires que vous avez réglées par le biais du programme horaire.

5.3.5 Mode de fonctionnement circulation

Le mode de fonctionnement circulation va toujours de pair avec le mode de fonctionnement eau chaude sanitaire. Il est impossible de choisir un autre mode.

5.4 Modes de fonctionnement spéciaux

Modes Les modes spéciaux sont directement accessibles depuis n'importe quel mode de fonctionnement, en appuyant sur la touche de sélection droite Modes. Si une installation de chauffage comporte plusieurs zones, le mode de fonctionnement spécial ainsi activé ne s'applique qu'à la zone préréglée par l'installateur spécialisé.

En présence de plusieurs zones activées, utilisez la touche de sélection gauche **Menu** → **Réglages** pour spécifier un mode distinct pour chacune des zones.

Le chemin d'accès qui figure au début de la description d'un mode de fonctionnement spécial indique comment accéder à ce mode au sein de la structure des menus.

5.4.1 Rafraîchissement manuel

Modes → **Rafraîch. manuel**

- Lorsque la température extérieure est élevée, vous avez la possibilité d'activer le mode spécial **Rafraîch. manuel**. Vous devez alors spécifier combien de jours ce mode spécial doit rester activé. Si vous activez la fonction **Rafraîch. manuel**, vous ne pouvez pas déclencher simultanément la fonction de chauffage. La fonction **Rafraîch. manuel** est prioritaire sur le chauffage.

Le réglage est valable tant que le mode de fonctionnement spécial est actif. Le mode spécial est désactivé une fois que les jours spécifiés sont écoulés ou si la température extérieure descend en dessous de 4 °C.

Si vous souhaitez régler séparément la température pour plusieurs zones, utilisez la fonction **Températures désirées**.

5.4.2 Présence exceptionnelle

Modes → **Présence exceptionnelle**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Présence exceptionnelle**

- Si vous restez un jour de la semaine chez vous, activez le mode de fonctionnement spécial **Présence exceptionnelle**. Le mode de fonctionnement spécial active pour une journée le mode de fonctionnement **Mode Automatique** avec les réglages pour le jour **Dimanche**, réglés via la fonction **Programmes horaires**.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement à partir de 24:00 ou avant, si vous l'annulez. Ensuite, l'installation de chauffage fonctionne de nouveau selon le mode de fonctionnement prédéfini.

5.4.3 Absence exceptionnelle

Modes → **Absence exceptionnelle**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Absence exceptionnelle**

- Si vous ne restez qu'une seule journée chez vous, activez le mode de fonctionnement spécial **Absence exceptionnelle**. Le mode de fonctionnement spécial règle la température ambiante sur la température désirée **Réduit**.

La production d'eau chaude et la circulation sont désactivées et la protection antigel est activée.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement à partir de 24:00 ou avant, si vous l'annulez. Ensuite, l'installation de chauffage fonctionne de nouveau selon le mode de fonctionnement prédéfini.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau minimum.

5.4.4 Aération de la pièce

Modes → **Aération de la pièce**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Aération de la pièce**

- Pour désactiver la zone pendant que vous aérez votre habitation, activez le mode de fonctionnement spécial **Aération de la pièce**.

Ce mode de fonctionnement spécial désactive la zone pendant 30 minutes. La fonction de protection antigel est activée, la production d'eau chaude et la circulation restent en service.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau maximum.

Le mode de fonctionnement spécial est désactivé automatiquement au bout de 30 minutes, ou avant si vous l'annulez. Ensuite, l'installation de chauffage fonctionne de nouveau selon le mode de fonctionnement prédéfini.

5.4.5 Fête

Modes → **Fête**

Menu → **Réglages** → **Modes** → **ZONE1** → **Fête**

- Pour enclencher temporairement une zone, la production d'eau chaude, la ventilation et la circulation, vous devez activer le mode spécial **Fête**.

Ce mode de fonctionnement spécial régule la température ambiante en fonction de la température désirée pour le paramètre **Confort** conformément aux plages horaires programmées.

Le mode de fonctionnement spécial se désactive automatiquement au bout de six heures ou avant, en cas d'annulation de votre part. L'installation de chauffage fonctionne ensuite à nouveau selon le mode de fonctionnement préréglé.

5.4.6 Charge forcée du ballon

Modes → **Charge forcée du ballon**

- Si vous avez désactivé la production d'eau chaude ou si vous avez besoin d'eau chaude en dehors d'une plage horaire programmée, activez le mode spécial **Charge forcée du ballon**.

Le mode de fonctionnement particulier chauffe l'eau du ballon d'eau chaude sanitaire à la température paramétrée souhaitée **Eau chaude sanitaire**. Le mode de fonctionnement particulier est actif pendant 1 heure mais vous pouvez l'arrêter plus tôt. Puis, l'installation de chauffage fonctionne à nouveau dans le mode préréglé.

5.4.7 Arrêt (hors gel)

Modes → **Arrêt**

- La fonction de chauffage, la production d'eau chaude et le rafraîchissement sont désactivés. La fonction de protection antigel est activée.

La circulation est désactivée.

La ventilation est activée et fonctionne au niveau minimum.

5.5 Messages

5.5.1 Message de maintenance

Vue d'ensemble des messages de maintenance (→ annexe C)

Si une maintenance est nécessaire, le régulateur affiche un message de maintenance à l'écran.

Pour éviter tout dommage ou toute panne de l'installation de chauffage, il est impératif de tenir compte de ce message de maintenance :

- ▶ Si la notice d'utilisation de l'appareil comporte des instructions de maintenance relatives au message de main-

6 Dépannage

tenance indiqué, respectez ces instructions de maintenance.

- ▶ Si la notice d'utilisation de l'appareil ne comporte pas d'instructions de maintenance relatives au message de maintenance ou si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer vous-même l'intervention, adressez-vous à un professionnel qualifié.

5.5.2 Message d'erreur

Vue d'ensemble des messages d'anomalie de fonctionnement (→ annexe B)

Si un défaut survient sur l'installation de chauffage, un message d'erreur s'affiche à l'écran du régulateur. L'installateur spécialisé est tenu de dépanner ou de réparer l'installation de chauffage, sous peine de dommages matériels ou même de panne.

- ▶ Contactez un installateur spécialisé.

Pour faire réapparaître l'affichage de base à l'écran, appuyez sur la touche de sélection gauche **Retour** Retour.

Vous pouvez visualiser les messages d'erreurs en cours sous **Menu** → **Informations** → **État de l'installation** → **État de défaut**. Dès qu'il y a un message d'erreur relatif à l'installation de chauffage, le niveau de réglage bascule sur **Journ. déf.**. La touche de sélection droite est alors associée à la fonction **Afficher**.

6 Dépannage

Vue d'ensemble du dépannage (→ annexe B)

6.1 Réglage du mode de secours temporaire

Si le message d'anomalie **Mode restreint/ sécurité confort inactive** s'affiche à l'écran, cela signifie que la pompe à chaleur est en panne et que le régulateur est en mode de secours. C'est l'appareil de chauffage auxiliaire qui alimente l'installation de chauffage en énergie thermique. L'installateur spécialisé a limité la température associée au mode de secours au cours de l'installation. Vous pouvez donc sentir la chaleur moindre de votre logement et de l'eau chaude sanitaire.

En attendant la venue de l'installateur spécialisé, procédez aux réglages suivants avec le sélecteur :

inactive : le régulateur est en mode de secours. La température du chauffage et de l'eau chaude sanitaire est seulement modérée

Chauffage : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage, le chauffage fonctionne, mais l'eau sanitaire est froide

ECS : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais de la production d'eau chaude sanitaire. Vous avez de l'eau chaude sanitaire, mais le chauffage ne fonctionne pas

ECS+ch. : l'appareil de chauffage auxiliaire prend le relais du mode chauffage et du mode eau chaude sanitaire. Le chauffage fonctionne et vous avez de l'eau chaude sanitaire

L'appareil de chauffage auxiliaire ne présente pas un rendement aussi élevé que la pompe à chaleur. La production de chaleur uniquement par le biais de l'appareil de chauffage auxiliaire peut donc avoir un coût.

Pour effectuer des paramétrages au niveau du régulateur, cliquez sur **Retour**. L'écran rebascule sur l'affichage de base. Le message d'erreur réapparaît au bout de 5 minutes sans manipulation.

7 Entretien

7.1 Entretien du produit



Attention !

Risque de dommages matériels en cas d'utilisation de détergent inadapté !

- ▶ N'utilisez pas d'aérosol, de produit abrasif, de produit vaisselle, de détergent solvanté ou chloré.

- ▶ Nettoyez l'habillage avec un chiffon humecté d'eau savonneuse.

8 Mise hors service

8.1 Mise hors service de l'appareil

Pour changer le produit ou le retirer, il faut mettre l'installation de chauffage hors service.

- ▶ Confiez cette intervention à un installateur spécialisé.

8.2 Recyclage et mise au rebut

- ▶ Confiez la mise au rebut de l'emballage à l'installateur spécialisé qui a installé l'appareil.



Si le produit porte ce symbole :

- ▶ Dans ce cas, ne jetez pas le produit avec les ordures ménagères.
- ▶ Éliminez le produit auprès d'un point de collecte d'équipements électriques et électroniques usagés.



Si le produit renferme des piles qui portent ce symbole, cela signifie que les piles peuvent contenir des substances nocives ou polluantes.

- ▶ Dans ce cas, déposez les piles dans un point de collecte de piles usagées.

9 Garantie et service après-vente

9.1 Garantie

Validité: Belgique

La période de garantie des produits Vaillant s'élève à 2 ans minimum contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation. La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens d'usine Vaillant sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Vaillant se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation!

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure. Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...) qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge. Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien d'usine qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Vaillant sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Vaillant.

Validité: Suisse

Si vous souhaitez bénéficier de la garantie constructeur, l'appareil doit impérativement avoir été installé par un installateur qualifié et agréé. Nous accordons une garantie constructeur au propriétaire de l'appareil conformément aux conditions générales de vente Vaillant locales et aux contrats d'entretien correspondants. Seul notre service après-vente est habilité à procéder à des travaux s'inscrivant dans le cadre de la garantie.

Validité: France

Dans l'intérêt des utilisateurs et eu égard à la technicité de ses produits, Vaillant recommande que leur installation, ainsi

que leur mise en service et leur entretien le cas échéant, soient réalisés par des professionnels qualifiés. En tout état de cause, ces opérations doivent être réalisées en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur et les instructions émises par Vaillant.

Les produits Vaillant bénéficient d'une garantie commerciale accordée par le constructeur. Sa durée et ses conditions sont définies dans la Carte de Garantie livrée avec le produit et dont les dispositions s'appliquent prioritairement en cas de contradiction avec tout autre document. Cette garantie n'a pas pour effet d'exclure l'application des garanties prévues par la loi au bénéfice de l'acheteur du produit, étant entendu que ces dernières ne s'appliquent pas lorsque la défaillance du produit trouve son origine dans une cause étrangère, en ce compris notamment :

- défaut d'installation, de réglage, de mise en service, d'entretien ou de maintenance, notamment lorsque ces opérations n'ont pas été réalisées par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art ou des recommandations émises par le fabricant (notamment dans la documentation technique mise à disposition des utilisateurs ou des professionnels) ;
- caractéristiques techniques du produit inadaptées aux normes applicables dans la région d'installation ;
- défaillance de l'installation ou des appareils auxquels les produits Vaillant sont raccordés ;
- dimensionnement du produit inapproprié aux caractéristiques de l'installation ;
- conditions de transport ou de stockage inappropriées ;
- usage anormal des produits ou des installations auxquelles ils sont reliés ;
- dysfonctionnement d'une pièce de rechange non commercialisée par le constructeur ;
- environnement inapproprié au fonctionnement normal des produits, en ce compris : caractéristiques de la tension d'alimentation électrique, nature ou pression de l'eau utilisée, embouage, gel, atmosphère corrosive, ventilation insuffisante, protections inadaptées, etc. ;
- Intervention d'un tiers ou cas de force majeure tel que défini par la Loi et les Tribunaux français.

9.2 Service client

Validité: Belgique

N.V. Vaillant S.A.
Golden Hopestraat 15
B-1620 Drogenbos
Belgien, Belgique, België

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst:
2 3349352

Validité: Suisse

Vaillant Sàrl
Rte du Bugnon 43
CH-1752 Villars-sur-Glâne
Schweiz, Svizzera, Suisse

Service après-vente tél.: 026 40972-17

Service après-vente fax: 026 40972-19

Validité: France

Les coordonnées de notre service après-vente sont indiquées au verso ou sur le site www.vaillant.fr.

10 Caractéristiques techniques

10 Caractéristiques techniques

10.1 Caractéristiques du produit conformément au règlement UE n° 811/2013, 812/2013

L'efficacité saisonnière de chauffage des locaux inclut systématiquement, dans le cas des appareils avec régulateur à sonde extérieure intégré et possibilité d'activation d'une fonction de thermostat d'ambiance, un coefficient de correction pour régulateur de catégorie VI. On ne peut exclure un écart par rapport à l'efficacité saisonnière de chauffage des locaux en cas de désactivation de cette fonction.

Catégorie du régulateur de température	VI
Contribution à l'efficacité énergétique saisonnière de chauffage des locaux η_s	4,0 %

Annexe

A Vue d'ensemble des fonctions de commande et d'affichage

**Remarque**

Les fonctions et les modes de fonctionnement indiqués ne sont pas disponibles avec toutes les configurations systèmes.

A.1 Modes de fonctionnement

Mode de fonctionnement	Réglage	Réglages d'usine
Mode de fonctionnement		
Chauffage	arrêt, Auto, Confort, Réduit	Auto
Rafrâichissement	arrêt, Auto, Confort	Auto
Ventilation	Auto, Confort, Réduit	Auto
Eau chaude sanitaire	arrêt, Auto, Confort	Auto
Mode de fonctionnement spécial		
Rafrâich. manuel	activé(e)	-
Présence exceptionnelle	activé(e)	-
Absence exceptionnelle	activé(e)	-
Aération de la pièce	activé(e)	-
Fête	activé(e)	-
Charge forcée du ballon	activé(e)	-
Arrêt	activé(e)	-

A.2 Niveau de commande utilisateur

Les fonctions décrites pour **ZONE1** ont valeur d'exemple et sont transposables à toutes les zones existantes.

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Informations → État de l'installation →					
Installation ----					
État de défaut	Valeur actuelle			Pas de déf., Journ. déf.	
Green IQ				arrêt, mar.	mar.
Pression d'eau	Valeur actuelle		bar		
État système	Valeur actuelle			Veille, Mode ch., Rafrâich., ECS	
Brûleur	Valeur actuelle			marche, arrêt	
Temp. de départ	Valeur actuelle		°C		
Énergie solaire cum.	Valeur actuelle		kWh		
Reset cumul				Oui, Non	Non
Énergie géoth. cumul.	Valeur actuelle		kWh		
Reset énergie géoth.				Oui, Non	Non
Humidité amb. act.	Valeur actuelle		%		
Point de rosée actuel	Valeur actuelle		°C		
triVAI	Valeur actuelle				
ZONE1 ----					
Temp. désirée confort	5	30	°C	0,5	20
Temp. désirée été	15	30	°C	0,5	24
Temp. désirée réduit	5	30	°C	0,5	15
Temp. ambiante	Valeur actuelle		°C		
Ventilation ----					
Sonde qualité air 1	Valeur actuelle		ppm		

Annexe

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Sonde qualité air 2	Valeur actuelle		ppm		
Humidité relative	Valeur actuelle		% rel		
Informations → Consommation → mois en cours →					
chauffage ----					
Électricité	Cumul du mois en cours		kWh		
Combustible	Cumul du mois en cours		kWh		
eau chaude sanitaire ----					
Électricité	Cumul du mois en cours		kWh		
Combustible	Cumul du mois en cours		kWh		
Informations → Consommation → mois précédent →					
chauffage ----					
Électricité	Cumul du mois précédent		kWh		
Combustible	Cumul du mois précédent		kWh		
eau chaude sanitaire ----					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Consommation → historique →					
chauffage ----					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
eau chaude sanitaire ----					
Électricité	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Combustible	Cumul depuis la mise en fonctionnement		kWh		
Informations → Énergie solaire cumulée →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Énergie géothermique cumulée →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Consommation électrique →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Consomm. combustible →					

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Récupération chaleur →					
Diagramme en barres	Comparaison entre l'année précédente et l'année actuelle		kWh/mois		
Informations → Contact →					
Entreprise Téléphone	Valeurs actuelles				
Informations → Numéro de série					
Numéro du produit	Valeur permanente				
Températures désirées → ZONE1 →					
Temp. désirée confort	5	30	°C	0,5	20
Temp. désirée été	15	30	°C	0,5	24
Temp. désirée réduit	5	30	°C	0,5	15
Températures désirées → Eau chaude sanitaire →					
Eau chaude sanitaire	35	70	°C	1	60
Niveau de ventilation →					
Ventil. maxi de jour	dépend de l'appareil de ventilation			1	dépend de l'appareil de ventilation
Ventil. maxi de nuit	dépend de l'appareil de ventilation			1	dépend de l'appareil de ventilation
Programmes horaires → ZONE1 (chauffer) →					
Programmes horaires → ZONE1 : Rafraîchissement →					
Programmes horaires → Circulation →					
Programmes horaires → Ventilation →					
Jours individuels et blocs				Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi - Vendredi, Samedi - Dimanche, Lundi - Dimanche	Lu à Ve : 06:00-22:00 Sa : 07:30-23:30 Di : 07:30-22:00
Période 1 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Période 2 : début - fin					
Période 3 : début - fin					
Programmes horaires → Eau chaude sanitaire →					
Jours individuels et blocs				Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi - Vendredi, Samedi - Dimanche, Lundi - Dimanche	Lu à Ve : 05:30-22:00 Sa : 07:00-23:30 Di : 07:00-22:00
Période 1 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	
Période 2 : début - fin					
Période 3 : début - fin					
Programmes horaires → Heures pleines →					
Jours individuels et blocs				Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche et Lundi - Vendredi, Samedi - Dimanche, Lundi - Dimanche	Lu à Di : 11:00-13:00

Annexe

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Période 1 : début - fin Période 2 : début - fin Période 3 : début - fin	00:00	24:00	h:min	00:10	Lu à Di : 11:00-13:00
Vacances →					
Début	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Fin	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Température	5	30	°C	1	15
Présence planifiée →					
Début	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Fin	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.14
Réglages → Langue →					
				Langue sélectionnable	Français
Réglages → Date / Heure →					
Date	01.01.01	31.12.99	jj.mm.aa	jour.mois.année	01.01.15
Heure	00:00	23:59	h:min	00:10	08:00
Heure d'été				Manuelle, Auto	Manuelle
Réglages → Affichage →					
Contraste	1	15		1	9
Verrouillage touches				arrêt, marche	arrêt
Affichage préféré				Chauffage, Rafraîch., Ventil.	Chauffage
Réglages → Tarifs de l'énergie →					
Tarif app. chauff. aux.	1	999		1	12
Heures creuses élec.	1	999		1	16
Heures pleines élec.	1	999		1	20
Réglages → Correction de sondes →					
Temp. ambiante	-3,0	3,0	K	0,5	0,0
Temp. extérieure	-3,0	3,0	K	0,5	0,0
Réglages → Modes → ZONE1 →					
Chauffage				arrêt, Auto, Confort, Réduit	Auto
Rafrâichissement				arrêt, Auto, Confort	Auto
Présence exceptionnelle				Actif, Inactif	Inactif
Absence exceptionnelle				Actif, Inactif	Inactif
Aération de la pièce				Actif, Inactif	Inactif
Fête				Actif, Inactif	Inactif
Réglages → Saisir nom de zone →					
ZONE1	1	10	Lettres, chiffres	A à Z, 0 à 9, espace	ZONE1
Réglages → Ventilation →					
Récupération chaleur				Auto, Activer, arrêt	Auto

Niveau de réglage	Valeurs		Unité	Pas, sélection	Réglages d'usine
	min.	max.			
Réglages → Humidité ambiante maxi →					
Humidité amb. maxi	30	70	% rel	1	40
Réglages → Réglages d'usine →					
Programmes horaires				Oui, Non	Non
Tous les réglages				Oui, Non	Non
Accès technicien →					
Saisie du code d'accès	000	999		1	000

B Dépannage


Anomalie	Cause possible	Mesure
Écran sombre	Défaut logiciel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux. 2. Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur agréé.
Pas de modification de l'affichage en agissant sur le sélecteur	Défaut logiciel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux. 2. Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur agréé.
Affichage qui ne réagit pas à la manipulation des touches de sélection	Défaut logiciel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Éteignez tous les générateurs de chaleur pendant environ 1 minute en agissant sur les interrupteurs principaux. 2. Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur agréé.
Écran d'affichage : Verrouillage des touches activé Appuyer sur OK 3 secondes pour déverrouiller , modification des réglages et des valeurs impossible	Le verrouillage des touches est activé.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour changer des valeurs, suivez les consignes à l'écran. 2. Reportez-vous aussi à la section consacrée à l'Verrouillage touches activation (→ page 16) de la fonction.
Écran d'affichage : Mode restreint/ sécurité confort , montée en température insuffisante pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire	La pompe à chaleur ne fonctionne pas.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contactez votre installateur spécialisé. 2. Sélectionnez le réglage correspondant au mode de secours jusqu'à l'arrivée du professionnel qualifié. 3. Pour cela, consultez la section Activation temporaire du mode de secours (→ page 20).
Écran d'affichage : Défaut F. Défaut générateur chaleur 1 , la mention F. à l'écran est suivie du code défaut en question, par ex. F.33, et du générateur de chaleur concerné	Erreur générateur de chaleur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyez sur la touche de sélection Reset. <ul style="list-style-type: none"> – L'écran affiche Réinitialisation générateur de chaleur ?. 2. Appuyez sur la touche de sélection OK. <ul style="list-style-type: none"> – L'écran affiche brièvement Réinitialisation générateur de chaleur en cours. 3. Si le défaut est toujours présent, contactez votre installateur agréé.

Annexe

C Messages de maintenance

Le message de maintenance **Entretien pompe à chaleur 1** constitue un exemple de message de maintenance pour les pompes à chaleur 1 à 7.

Le message de maintenance **Entretien générateur de chaleur 1** constitue un exemple de message de maintenance pour les générateurs de chaleur 1 à 7.

#	Message	Description	Travaux de maintenance	Intervalle	
1	Entretien pompe à chaleur 1	Il y a des travaux de maintenance à effectuer sur la pompe à chaleur.	Reportez-vous à la notice d'utilisation de la pompe à chaleur concernée pour savoir quels sont les travaux de maintenance	Voir la notice d'utilisation de la pompe à chaleur	
2	Entretien générateur de chaleur 1	Il y a des travaux de maintenance à effectuer sur le générateur de chaleur.	Reportez-vous à la notice d'utilisation du générateur de chaleur concerné pour savoir quels sont les travaux de maintenance	Voir la notice d'utilisation du générateur de chaleur	
3	Entretien VMC	Il y a des travaux de maintenance à effectuer sur le système de ventilation.	Reportez-vous à la notice d'utilisation du système de ventilation pour savoir quels sont les travaux de maintenance	Voir la notice d'utilisation du système de ventilation	
4	Manque eau	La pression de l'eau est trop faible dans le système de chauffage.	Reportez-vous à la notice d'utilisation du générateur de chaleur concerné pour savoir comment procéder au remplissage d'eau	Voir la notice d'utilisation du générateur de chaleur	
5	Date de visite Prochaine visite le	Le professionnel qualifié a spécifié la date d'échéance de la prochaine maintenance du système de chauffage.	Contactez un professionnel qualifié pour les travaux de maintenance	Date spécifiée dans le régulateur	

Index

A

Absence exceptionnelle 19

Accès technicien 17

Aération de la pièce 19

Affichage de base 7

Affichage, statistiques solaires 12

Arrêt 19

C

Charge forcée du ballon 19

Chauffage 5

Circulation 6

Concept de commande 8

Consommation de combustible 12

Consommation électrique 12

Contact 13

Coordonnées (contact), installateur agréé 13

D

Documents 5

E

Énergie géothermique cumulée 12

Entretien du produit 20

Etat de l'installation 10

Exemple, modification du contraste 9

F

Fête 19

Fonction de protection contre le gel 6

Fonction de touche programmable 7

Fonction principale 5

G

Gestionnaire hybride 6

Gestionnaire hybride de l'installation de chauffage 6

I

Informations de l'affichage de base 8

Installateur agréé, coordonnées (contact) 13

M

Marquage CE 6

Message d'erreur 20

Message de maintenance 19

Mode 17

Mode de fonctionnement de l'affichage de base 7

Mode de fonctionnement spécial 18

Absence exceptionnelle 19

Aération de la pièce 19

Arrêt 19

Charge forcée du ballon 19

Fête 19

Présence exceptionnelle 19

Rafraîchissement manuel 19

Modification du contraste, exemple 9

N

Niveau d'affichage 7

Niveau de commande 7

Niveau de réglage 7

Niveau de sélection 7

Niveau de ventilation 13

Nomenclature 5

Numéro de série 6

P

Plage horaire, divergences dans un bloc 14

Préparation 13

Présence exceptionnelle 19

Présence planifiée 15

Prévention des dysfonctionnements 6

Production d'eau chaude 6

Programme horaire

 Réglage 14

 Réglage rapide 14

Programme horaire après l'arrêt de la tension 13

Programme horaire de circulation 15

R

Rafraîchissement 5

Rafraîchissement manuel 19

Récupération chaleur Activation 17

Référence d'article 6

Réglage de l'affichage préféré 16

Réglage de l'écran 16

Réglage de l'heure 16

Réglage de l'heure d'été 16

Réglage de l'heure normale 16

Réglage de l'humidité ambiante 17

Réglage de l'humidité de l'air 17

Réglage de la correction de sonde de température ambiante 17

Réglage de la correction de sonde de température extérieure 17

Réglage de la date 16

Réglage de la date et de l'heure 16

Réglage des plages horaires pour les jours et les blocs 14

Réglage des tarifs de l'énergie 16

Réglage du contraste de l'écran 16

Réglage du mode de fonctionnement **Chauffage** 17

Réglage du mode de fonctionnement de production d'eau chaude sanitaire 18

Réglage du mode de fonctionnement **Rafraîchissement** 18

Réglage du mode de fonctionnement **Ventilation** 18

Réglage du niveau de ventilation 13

Réglage du programme horaire **Chauffage** 14

Réglage du programme horaire de production d'eau chaude sanitaire 15

Réglage du programme horaire **Heures pleines** 15

Réglage du programme horaire **Rafraîchissement** 15

Réglage du programme horaire **Ventilation** 15

Réglage du tarif de l'appareil de chauffage auxiliaire 16

Réglage du tarif électricité heures creuses 16

Réglage du tarif électricité heures pleines 17

Rendement de la récupération de chaleur 13

Restauration de la langue 15

S

Sélection de la langue 15

Spécification de nom de zone 17

T

Température ambiante, réglage de la correction de sonde 17

Température désirée

 Réglage 13

 Zone 13

Température extérieure, réglage de la correction de sonde 17

Température souhaitée

 Production d'eau chaude 13

U

Utilisation conforme 3

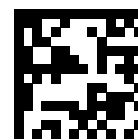
Index

V

Vacances.....	15
Valeurs de réglage après une perte de tension	13
Ventilation.....	6
Verrouillage touches Activation	16
Visualisation de l'énergie géothermique cumulée	12
Visualisation de l'état de l'installation	10
Visualisation de la consommation de combustible.....	12
Visualisation de la consommation électrique	12
Visualisation de la référence d'article.....	6, 13
Visualisation des statistiques solaires	12
Visualisation du numéro de série	6, 13
Visualisation du rendement de la récupération de chaleur ...	13

Z

Zone	6, 13
Zone de l'affichage de base	7



0020255037_00

0020255037_00 ■ 30.06.2017

Fournisseur

VAILLANT GROUP FRANCE

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso

F-94132 Fontenay-sous-Bois Cedex

Téléphone 01 49741111 ■ Fax 01 48768932

Assistance technique 08 26 270303 (0,15 EUR TTC/min) ■ Ligne Particuliers 09 74757475 (0,022 EUR TTC/min + 0,09 EUR TTC de mise en relation)

www.vaillant.fr

N.V. Vaillant S.A.

Golden Hopestraat 15 ■ B-1620 Drogenbos

Tel. 2 3349300 ■ Fax 2 3349319

Kundendienst / Service après-vente / Klantendienst 2 3349352

info@vaillant.be ■ www.vaillant.be

Vaillant Sàrl

Rte du Bugnon 43 ■ CH-1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 40972-10 ■ Fax 026 40972-14

Service après-vente tél. 026 40972-17 ■ Service après-vente fax 026 40972-19

romandie@vaillant.ch ■ www.vaillant.ch

© Ces notices relèvent de la législation relative aux droits d'auteur et toute reproduction ou diffusion, qu'elle soit totale ou partielle, nécessite l'autorisation écrite du fabricant.

Sous réserve de modifications techniques.